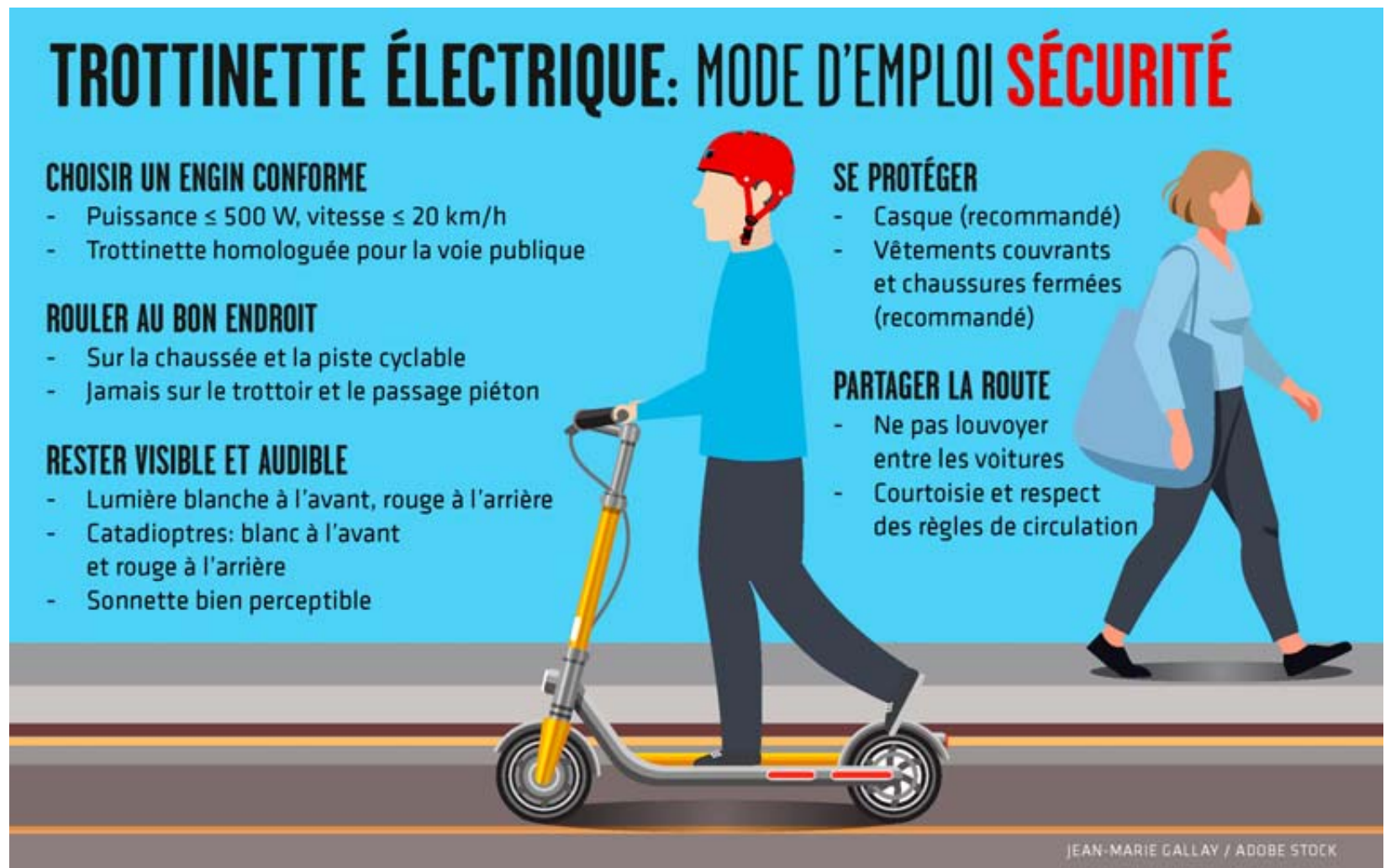


La trottinette électrique, c'est cool... mais sous certaines conditions!

SECURITE Symbole d'une mobilité moderne et écologique, la trottinette électrique séduit toutes les générations. Sa légèreté et sa vitesse exigent toutefois prudence et courtoisie, rappelle la Police cantonale valaisanne.

PAR JOËLLE ANZÉVUI

Contrairement aux hoverboards et monoroues, la trottinette électrique s'impose durablement dans le paysage urbain. Derrière cet engouement, la Police cantonale valaisanne observe une hausse de comportements à risque, une méconnaissance des règles de circulation et une recrudescence d'accidents. «Nous constatons davantage d'incivilités, notamment chez des jeunes âgés de 14 à 16 ans, circulant sur la voie publique sans permis M (vélomoteur) ou G (véhicule agricole), requis pour cette tranche d'âge», signale le sergent Laurent Détienne, de la Prévention routière. Les adultes ne sont pas exempts de comportements reprochables. «Des personnes privées de leur permis de conduire à la suite d'infractions, se rabattent sur ce moyen de transport rapide pour leurs trajets quotidiens. Elles figurent souvent parmi les adeptes «tous terrains» empruntant trottoirs et passages piétonniers, louvoyant entre les voitures pour gagner du temps.» Autre sujet de préoccupation: la vente libre sur internet de modèles capables d'atteindre 100 ou 120 km/h avec 10 000 watts de puissance, non homologués pour la circulation. «De véritables objets de mort!» alerte le sergent. Les limites légales sont pourtant claires: 500 watts et 20 km/h au maximum. Lors des contrôles, si l'engin dépasse la vitesse autorisée, il est automatiquement séquestré et le propriétaire, dénoncé. Outre la vitesse, la stabilité et la visibilité sont également des facteurs majeurs de risque. «Sur son E-trott, l'usager garde une main sur la gâchette d'accélération pour avancer. En tendant le bras droit pour sortir d'un giratoire, il doit la lâcher! Une manœuvre qui peut s'avérer instable et risquée», illustre le sergent-major Mathieu Vouillamoz, Chef du



«CE N'EST PAS LA TROTINETTE QUI EST DANGEREUSE, C'EST L'USAGE QU'ON EN FAIT»

SERGEANT LAURENT DETIENNE

groupe de la Prévention routière. À cela s'ajoutent des achats en ligne livrés sans feux ni catadioptrics. Résultat: des usagers peu visibles, imprévisibles pour les autres et vulnérables au moindre imprévu.

S'informer, la meilleure des préventions

Les chutes demeurent la première cause d'accident. «Contrairement aux vélos électriques dotés de grandes roues, celles des trottinettes

sont petites et moins stables. Un simple nid de poule peut être lourd de conséquences.» Un équipement adapté peut changer l'issue: «Même à 20 km/h, sans casque (vivement recommandé!), les blessures peuvent être sévères, voire mortelles.» Autre scénario fréquent: les collisions, souvent observées aux intersections et giratoires. «Une trottinette, petite et silencieuse, n'est pas toujours perçue par les automobilistes, surtout dans les angles morts», explique l'agent. Pour autant, le message n'est pas de proscrire l'E-trott. «La trottinette est un moyen de déplacement urbain pertinent pour les trajets courts. Encore faut-il respecter les règles et connaître ses propres limites et celles de son appareil.» Le rôle des parents est aussi central: «Avant de confier une trottinette à son adolescent, il est essentiel de se renseigner. Beaucoup pensent encore que parce qu'un objet se vend en ligne, il est autorisé. Faux! Un produit en vente n'est pas forcément homologué.»

Cohabitation délicate

La cohabitation entre piétons, cyclistes, trottinettes et automobilistes reste à construire. «En ville, on se fait souvent dépasser sans entendre arriver la trottinette», observe le sergent-major. «C'est surprenant pour les piétons, parfois angoissant.» La prévisibilité est essentielle: se placer correctement sur la piste cyclable ou la chaussée, annoncer sa direction, adapter sa vitesse à l'état de la route, conserver une distance de sécurité. La Police cantonale valaisanne rappelle ces «règles du jeu» à travers sa campagne «Porte-toi bien!». En définitive, la trottinette n'est pas un jouet, mais un véhicule soumis au code de la route, qui requiert anticipation, équipement et courtoisie. «Ce n'est pas la trottinette qui est dangereuse, c'est l'usage qu'on en fait», résume Laurent Détienne. «Utilisée dans le cadre légal, avec un éclairage conforme, un casque et une conduite lisible, elle demeure un outil pratique, économique et durable.» C'est à ce prix que la mobilité douce le restera réellement. ●

Infos : www.policevalais.ch/etrott

EN BREF

Novembre = Mois sans Tabac

Dans toute la Suisse, le programme Mois sans Tabac 2025 motive et accompagne les fumeurs et fumeuses à se libérer de leur addiction durant le mois de novembre grâce à un soutien collectif sur les réseaux et en présentiel. De plus, pour atteindre cet objectif, des conseils, des ressources et de l'aide sont disponibles gratuitement dans plusieurs langues. Les inscriptions courent jusqu'à fin octobre. ●

INFOS www.mois-sans-tabac.ch



Une journée pour s'informer

Le 27 octobre, l'hôpital de Sion accueillera un village éphémère réunissant les institutions et associations actives dans le domaine de la proche aide en Valais. Organisé par l'Hôpital du Valais, l'Association proches aidants Valais et l'AVALEMS, l'événement met à l'honneur les proches aidants au cœur d'une journée d'informations. Un rendez-vous de solidarité. ●

INFOS www.proches-aidants-valais.ch

PARTENAIRES

 DSSC Service cantonal de la santé publique
www.vs.ch/sante

 Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis
www.promotionsantevalais.ch

 LIGUE PULMONAIRE VALAISANNE
LUNGENLIGA WALLIS
www.liguepulmonaire-vs.ch

POUR EN SAVOIR PLUS...

